



La mise en commun de ressources : une nécessité

par Bernard Beauzamy

05/04/2025

En ces temps d'obscurantisme et de repli sur soi, les organismes, institutions, entreprises, disent systématiquement : nos données, nos difficultés, sont confidentielles. Nous avons, en interne, nos ingénieurs et nos chercheurs, qui sont parfaitement qualifiés sur tous les sujets qui nous occupent et nous n'avons nul besoin d'un contact avec le monde extérieur.

La traduction immédiate est : ce qu'ils font est de mauvaise qualité, mais ils ne veulent pas que cela se sache ; ils espèrent encore recevoir des subventions, au travers de projets absurdes destinés à sauver la Planète.

Certains organismes sont intrinsèquement de bonne qualité, parce qu'ils cherchent à comprendre les Lois de la Nature, auxquels ils sont soumis. Le présent article s'adresse à ces survivants et tentera d'expliquer que, pour survivre encore un peu, il faut chercher des alliances.

Un exemple qui me paraît tout à fait évident servira à amorcer mon propos. Chacun s'accordera à dire qu'un village n'a pas à posséder son propre véhicule de lutte contre l'incendie : ce véhicule servirait très peu souvent ; l'entretien serait coûteux et, du fait de l'inactivité, le véhicule serait en panne le jour où on en a besoin. La solution consiste à mutualiser les véhicules : plusieurs véhicules, réunis en un même lieu, par exemple la préfecture du Département. Combien il faut de véhicules et où les mettre résultera d'un calcul, dont le résultat dépendra des situations (nous-mêmes avons fait ce calcul pour la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, il y a quelques années, et avons eu un projet avec l'Oblast de Novosibirsk). Peu importe le résultat du calcul : le principe bien admis est "il faut mutualiser".

Pour beaucoup, c'est déjà moins évident en ce qui concerne la production d'électricité : on veut multiplier les productions locales (éoliennes et panneaux photovoltaïques), ce qui n'a aucun sens économique (voir le livre de Hervé Machenaud "La France dans le noir"). Mais, surtout, une production mutualisée est beaucoup plus robuste : le réseau français est "maillé" et, si une défaillance se produit, EDF, avec la participation de RTE et Enedis, parvient en général à faire en sorte que les consommateurs ne s'en aperçoivent pas : le courant leur arrive par d'autres voies. Ceci n'est possible que parce qu'il existe un grand nombre de points de production, tous reliés au réseau : c'est la définition du maillage.

Les entreprises acceptent volontiers d'avoir recours à des outils tout faits, achetés dans le commerce, en amont de leur production : outils de gestion, de calcul, etc. Elles sont beaucoup plus réticentes lorsqu'il s'agit d'outils destinés à mesurer la qualité de la production : là, chacun aimerait rester maître chez soi. C'est là au contraire que la mutualisation serait essentielle.

Un sujet majeur de préoccupation, à l'heure actuelle, est le vieillissement des équipements, des matériels, des infrastructures. EDF se préoccupe de l'état des centrales, les entreprises de transport ferroviaire se préoccupent de l'état des ponts, des rails, les entreprises de transport routier de l'état des camions, etc. A chaque fois, l'entreprise y consacre des moyens importants, pour des résultats à la fois empiriques et insatisfaisants. Un responsable de la SNCF, par exemple, nous a dit que la SNCF inspectait des dizaines de milliers d'ouvrages d'art, chacun en moyenne tous les cinq ans. Beaucoup sont désaffectés, mais il faut les inspecter quand même. L'inspecteur regarde et met une note, de manière tout à fait empirique, selon l'impression qu'il ressent.

Dans d'autres cas (vérification des tubes, des canalisations, des rails), des moyens techniques sont employés, en particulier la détection par ultra-sons. Mais, très récemment, un responsable de EDF nous a dit que ce procédé était empirique et mal accepté par les Autorités de Sécurité, parce qu'on n'est pas sûr du résultat : dans certaines circonstances, les fissures sont détectées ; dans d'autres elles ne le sont pas.

C'est ici que la mutualisation doit intervenir. Plutôt que de voir chaque organisme développer ses propres outils de vérification, il faut parvenir à les mutualiser. On verrait ainsi tous les industriels qui exploitent des canalisations s'associer aux fabricants de ces canalisations, aux laboratoires compétents (en France et à l'étranger) pour réaliser des outils d'inspection. Ces outils eux-mêmes seraient certifiés par un organisme compétent, ce qui diminue d'autant la responsabilité de l'industriel qui l'utilise.

Un point essentiel est qu'un outil d'inspection ne peut être validé uniquement par des simulations, approche aujourd'hui à la mode ; il faut avoir le courage de se confronter à la réalité. Si par exemple il s'agit de détecter des fissures dans des tubes, il faut se doter (comme le fait EDF) d'une zone-test : des tubes dont on sait qu'ils ont des fissures, bien répertoriées, et on voit si l'outil parvient correctement à les détecter : comment doit-il être réglé ? à quelle vitesse doit-il passer, etc. ?

La mutualisation regroupera les industriels concernés, les utilisateurs (par exemple les villes concernées), les laboratoires de recherche, en France et à l'étranger. En vérité, elle sera la plus large possible, contrairement à ce que l'on voit actuellement, de manière à réellement permettre la confrontation des idées. De plus, une telle mutualisation fera que les coûts pour chacun seront extrêmement faibles.

La réindustrialisation du pays, dont on parle beaucoup actuellement (sans aucune manifestation concrète) ne sera possible que par une meilleure mise en commun des ressources, et ceci inclut la nécessité de se soumettre aux inspections, vérifications, que réclament les autorités compétentes, mais aussi le public.